



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

emplois d'avenir

Question écrite n° 88604

Texte de la question

M. Jean-Christophe Lagarde attire l'attention de Mme la ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur le prolongement du dispositif « Emplois d'avenir ». La plupart de ces contrats aidés arriveront prochainement à terme et ne pourront pas être renouvelés. Aussi, notamment dans les domaines associatifs et sportifs où les perspectives d'emplois sont très réduites, il apparaît que les jeunes peu ou pas diplômés qui bénéficiaient du dispositif jusqu'alors pourront difficilement s'insérer durablement dans l'emploi. En effet, les structures associatives et sportives qui ont pu se développer grâce à ces emplois aidés ne disposent malheureusement pas des ressources financières leur permettant de conserver et de poursuivre leur croissance, et donc leurs besoins en recrutement. Cette situation est particulièrement regrettable dans la mesure où ces acteurs remplissent quotidiennement un rôle éducatif, civique, social, extrêmement important, notamment dans les quartiers prioritaires, les zones périphériques et les territoires ruraux. À cet effet, une aide de l'État inspirée par exemple des dispositifs « Emplois CNDS », visant à un allègement des charges sociales et patronales, pourrait leur permettre de continuer à former et à employer des jeunes sortis du dispositif des emplois d'avenir. C'est pourquoi il lui demande quelles mesures le Gouvernement étend prendre pour permettre aux employeurs des secteurs associatifs d'améliorer l'insertion durable dans l'emploi des jeunes qui ne peuvent plus bénéficier des emplois d'avenir.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Christophe Lagarde](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (5^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 88604

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 septembre 2015](#), page 7164

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)